N° 124 - **FÉVRIER 2015**

CORRÈZE MAGAZINE

MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE

Vœux aux Corréziens

«De nouveaux élus pourront agir dans un cadre rénové»

Pages 4-5

Travaux

Le pont du Saillant reprend le cours des siècles

Page 7

Tourisme

Activité touristique : objectif + 20% en 4 ans

Page 8

Le Glandier

Un programme de 20 M€ pour mieux loger les résidents

Page 16

Elections départementales

Le mode d'emploi

Pages 17 - 19

www.correze.fr

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

EN IMAGES

sommaire

[4] Actualité
- Les vœux du chef de l'Etat aux Corréziens
- Gérard Bonnet mis à l'honneur
- Deux nominations à la direction des services
- Dans l'optique de déployer la fibre...
- Le pont du Saillant reprend le cours des siècles
- Une nouvelle aire de covoiturage en service à Naves
- Un carnet de guerre réalisé par des enfants
- Activité touristique : objectif + 20% en 4 ans

[9] Réunions cantonales
- Tulle Campagne Sud : des projets pour futur le canton de Sainte-Fortunade
- Neuvic : une Maison de santé au service du territoire
- Corrèze : une réunion placée sous le signe des adieux
- Ayen : un village de vacances qu'il faudra rénover
- Donzenac : un bel équipement pour les spectacles
- Uzerche : le nouvel internat consommera moins d'énergie
- Ussel : de l'air frais pour le secteur des travaux publics

[16] Social
- Un programme de 20 M€ pour mieux loger les résidents du Glandier

[17] Elections départementales

[20] Expression politique

[21] Agenda

Conseil général de la Corrèze
9, rue René et Emile Fage
BP 199 - 19005 Tulle cedex

Tél. : 05 55 93 72 30

Courriel : correzemag@cg19.fr

Numéro ISSN : 1622-8464
Tirage : 105 000 exemplaires

Impression : **Imprimeries IPS**
Distribution : **La Poste**
Directeur de la publication : **Gérard Bonnet**
Rédacteur en chef : **Jacques Spindler**
Conception graphique : **Bernard Roussely**
Coordination / PAO : **Bernard Dubois**
Rédaction : **Thierry Mazaud, avec les services du CG 19**
Photos : **Régine Dumond,**

Prochain numéro : mars 2015
Vous constatez des problèmes dans la distribution ou vous ne recevez pas Corrèze Magazine ? Appelez le 05 55 93 70 02 ou signalez votre situation par courriel : correzemag@cg19.fr

Une version sonore gratuite est disponible pour les non voyants. Contactez-nous au 05 55 93 70 02

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé dans le cadre de l'écolabel PEFC qui assure que la production du papier garantit la gestion durable des forêts.

PEFC 10-31-1345 / Certifié PEFC / pefc

Les producteurs fruitiers en congrès national en Corrèze

La Fédération nationale des producteurs de fruits, affiliée à la FNSEA, a choisi la Corrèze pour tenir son 69e congrès national, fin janvier. Dans la salle de l'Auzelou, à Tulle, plus de 200 producteurs ont évoqué les difficultés auxquelles sont confrontées certaines branches de la filière fruitière, notamment à la suite de la crise des fruits d'été et en raison de l'embargo russe. Ils ont aussi débattu des solutions collectives susceptibles de procurer une «dynamique positive». L'arboriculture emploie 200 000 salariés en France, soit l'équivalent du secteur automobile, et représente un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards d'euros.

Le Centre hospitalier du pays d'Eygurande a sa crèche

En recrutant 90 salariés à partir de 2012 pour la mise en service des deux unités pour malades difficiles, le Centre hospitalier du Pays d'Eygurande s'était engagé à créer une micro-crèche afin d'accueillir les enfants de ces nouveaux personnels. Après l'aménagement de locaux provisoires dès septembre 2012, l'équipement neuf de 170 m^2 a été inauguré à Eygurande en présence du directeur du CHPE, Christophe Rouanet, et du président de l'établissement, Gérard Bonnet.
Gérée par le CHPE avec trois salariées, la micro-crèche «Les p'tits loups» comprend 10 places, dont 6 réservées aux enfants du personnel du Centre hospitalier. La réalisation de cet équipement, qui a coûté 450.000 €, a bénéficié de subventions de l'Europe, du Conseil général, du Conseil régional, de l'Etat et de la Caisse d'allocations familiales.

La secrétaire d'Etat chargée du numérique au collège Victor-Hugo et à Corrèze Téléassistance

Répondant aux questions des collégiens de Victor-Hugo, à Tulle, après avoir assisté à un cours dans une classe de 4e utilisant la tablette numérique, la secrétaire d'Etat a souligné que ces usages ouvraient «un champ des possibles très large». «D'ailleurs, a-t-elle rappelé, le Président de la République veut lancer un plan numérique pour l'école» qui permettra à tous les élèves de 5e, en France, d'être équipés d'une tablette et de recevoir une formation au numérique dès la rentrée 2016.

Axelle Lemaire s'est ensuite rendue au siège de Corrèze Téléassistance où lui a été présenté en démonstration Nao, un robot qui, dans un futur proche, contribuera à apporter aux personnes âgées un ensemble d'accompagnements et de services.

Gérard Bonnet
Président du Conseil général

Faire vivre nos valeurs communes

Près de 20.000 Corréziens ont défilé le 11 janvier dans les rues de Tulle, de Brive, d'Ussel et d'autres villes et villages de notre département. Ils ont marché ensemble pour dire et montrer leur attachement commun à la liberté de conscience, à l'égalité des droits et à la fraternité entre les êtres humains. Pour montrer leur refus de l'intolérance et du fanatisme, pour dire que les différences d'opinion et le droit de les exprimer devaient être respectés et défendus.

Un rassemblement historique : jamais autant de monde n'avait défilé ensemble en Corrèze depuis la Libération.

Terre de résistance, notre département est également une terre d'accueil - on l'a bien vu sous l'Occupation. Quelles que soient leur origine ou leur religion, les Corréziens vivent plutôt bien ensemble. Portugais, Espagnols, Marocains, Algériens, Tunisiens, Turcs, Kurdes… sont plutôt bien intégrés, même s'il n'est jamais facile de s'adapter à un autre mode de vie, à une autre culture, et d'être accepté avec ses différences qui malgré tout subsistent. Condition d'une société paisible, l'intégration demande du temps, de la vigilance, du soutien.

Elle en demande d'autant plus quand la précarité s'accroît, quand les difficultés d'emploi s'accentuent. Les inégalités sont vécues comme autant d'injustices, en particulier chez les jeunes. Il nous faut, collectivement, mieux accompagner ceux qui se sentent exclus afin d'éliminer les germes du fanatisme et de la violence. Chacun doit y prendre la part qui lui revient. Avec l'ensemble des agents de ses services sociaux, avec ses partenaires, le Conseil général s'y emploie au quotidien.

Assurer l'égalité des droits et des devoirs est bien une des missions premières d'une collectivité comme le Département. Participer aux élections, voter pour élire ses représentants est également une façon de dire et de montrer son attachement aux principes qui régissent notre République.

Je veillerai à ce que nos efforts pour favoriser l'intégration et la concorde soient poursuivis afin que les valeurs qui ont rassemblé les foules du 11 janvier soient toujours plus largement partagées dans notre département.

Les vœux du chef de l'Etat aux Corréziens

«De nouveaux élus pourront agir dans un cadre rénové»

Près de 1 500 personnes étaient rassemblées dans la salle de l'Auzelou, à Tulle, pour la cérémonie des vœux du président de la République. Sur fond d'unité nationale et de recueillement, François Hollande a abordé l'avenir des territoires ruraux dans de nombreux domaines.

■ Unité nationale

«Comme beaucoup de Français, vous avez voulu vous rassembler, pour clamer votre attachement à la liberté, à la liberté d'expression, qui ne se négocie pas, qui fait partie de nos valeurs essentielles, de ce que nous sommes, de ce que des générations ont obtenu par leurs combats. Comme tous les Français, vous êtes sortis de cette tragédie, à la fois plus forts dans vos convictions et plus déterminés pour les défendre. Parce qu'ici, sur cette terre du Limousin, sur cette terre de Corrèze, on sait ce qu'est la résistance, on sait ce qu'est la mémoire. On sait ce que le fanatisme, l'intolérance et la haine peuvent provoquer. On se souvient de ce que la barbarie a pu commettre d'horreurs il y a 70 ans. Samedi et dimanche derniers, vous étiez, en Corrèze, plus de 20.000 à marcher».

■ Réforme territoriale

«Lorsque je suis venu ici, l'année dernière, pour la cérémonie de vœux, la loi sur les métropoles venait d'être votée. Onze métropoles ont été créées depuis. Les métropoles sont un atout pour notre pays parce qu'il nous faut des villes fortes, dynamiques. Mais les métropoles ne peuvent pas représenter tout le territoire français, elles ne peuvent pas absorber toute la richesse française. Alors, j'ai voulu que la réforme des territoires puisse être encore prolongée, poursuivie. On la jugeait impossible, on me disait que cela avait été tant de fois essayé et tant de fois abandonné ! Nous avons tenu bon, là encore, et fait en sorte que l'organisation territoriale de la France puisse être modifiée».

■ Compétences

«Nous devons maintenant passer à une autre étape, clarifier les compétences, clarifier aussi les relations entre les collectivités et mettre à leur disposition des ressources dynamiques pour qu'elles puissent s'engager et investir. Aux régions, les compétences en matière de développement économique, de formation, de tourisme, d'aménagement du territoire. Aux départements, les solidarités sociales et territoriales, notamment dans les départements de l'espace rural. Aux communes et aux intercommunalités, le service de proximité, c'est-à-dire tout ce qui doit être au plus près des citoyens.

L'effort de péréquation, c'est-à-dire de justice entre les territoires, sera accentué pour qu'un meilleur équilibre se fasse

entre territoires ruraux et territoires urbains, y compris entre les territoires urbains. Une nouvelle impulsion sera donnée aux intercommunalités qui couvrent maintenant l'ensemble du territoire. Mais ces intercommunalités doivent davantage correspondre à des bassins de vie et être un cadre de démocratie locale. L'année 2015 sera l'année de la mise en oeuvre de cette réforme avec, au mois de mars, les élections départementales et, à la fin de l'année, les élections régionales. De nouveaux élus, parfois les mêmes, pourront ainsi agir dans un cadre rénové».

■ Agriculture

«J'ai négocié une réforme de la Politique agricole commune. Ce n'est jamais facile. Nous avons fait en sorte que les aides européennes soient davantage dirigées vers les éleveurs, notamment ceux présents dans ce que l'on appelle les « zones de montagne », les « espaces fragiles ». Cela se traduira progressivement par une majoration de 20 % d'ici à 2020, dans cinq ans, des aides directes dont bénéficient les agriculteurs, par exemple du Limousin et de la Corrèze».

■ Infrastructures

«Et puis, il y a certains grands projets d'infrastructures. Tous ne pourront pas être menés à bien. Il y a aussi à faire des choix. Mais ces projets d'infrastructures peuvent contribuer au développement des territoires. C'est la raison pour laquelle le décret de déclaration d'utilité publique de la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges a été signé. C'était une décision attendue depuis tellement longtemps que certains même s'en désespéraient. Elle ouvre la perspective d'une liaison TGV non pas simplement avec Paris mais avec les autres grandes villes de la future grande région - Bordeaux, Poitiers, Limoges.

Mais il faut aussi qu'il y ait une modernisation des grandes lignes et notamment de la ligne Paris - Orléans - Limoges - Toulouse. Dois-je rappeler que c'est sur cette ligne-là que s'était produit un terrible accident à Brétigny ? Il faut moderniser ces lignes et le plus vite sera le mieux. C'est la raison pour laquelle 500 millions d'euros seront consacrés d'ici à 2020 à la rénovation de la ligne, permettant d'améliorer la régularité des trajets et de réduire, certes modestement, mais de réduire néanmoins le temps des déplacements».

■ Avenir

«Face à une épreuve - qui est sans doute l'une des plus tragiques que nous ayons connues ces 50 dernières années, l'attentat le plus lourd en nombre de victimes et en symbole aussi - il y a toujours deux attitudes. Il y a la peur. Ceux et celles qui y cèdent ou qui utilisent la peur pour que s'installent le repli, la régression et en fait la soumission ; ceux-là mêmes qui évoquent la soumission, l'invasion, la submersion, la subversion, souvent s'y complaisent, veulent une France en petit, une France repliée, une France recroquevillée sur elle-même. Oui, face à la peur, cela peut être la tentation : l'isolement, la fermeture. Cela ne serait pas la tradition de la France. Cela ne serait pas le message porté par des millions de nos concitoyens le 11 janvier».

www.correze.fr/services/web-tv-accessible/

MÉDAILLES GÉRARD BONNET MIS À L'HONNEUR

Avant la cérémonie des vœux aux Corréziens, François Hollande a remis une distinction - Légion d'honneur ou Ordre national du mérite - à onze personnalités régionales dans les salons de la Préfecture, tandis que le président du Conseil général était décoré à l'Hôtel Marbot.

Gérard Bonnet a été fait chevalier de la Légion d'honneur par son prédécesseur, le président de la République.

En épinglant la croix de chevalier de la Légion d'honneur à la veste de son successeur à la présidence du Conseil général de la Corrèze, François Hollande a salué ses *«qualités de cœur»* et souligné qu'il avait souhaité *«honorer une vie au service des autres»*. Très ému, entouré de sa femme, de ses deux enfants et de son petit-fils, Gérard Bonnet a rappelé ses origines paysannes aveyronnaises, les différentes étapes de son parcours professionnel au sein du Trésor public et les riches heures de sa seconde vie, consacrée à l'action publique.

Les onze Limousins décorés en préfecture

■ **Officiers de la Légion d'honneur**
Arnaud Collignon
Raymond Frugier.

■ **Chevaliers de la Légion d'honneur**
Marc Boisseuil ;
Jean-Claude Boisdevésy ;
Pierre Mamers ;
Edith Perrier ;
Jean-Claude Talbert.

■ **Chevaliers de l'Ordre national du mérite**
Michelle Laurent-Bruzy ;
Patricia Broussole ;
Jean-Louis Chassaing ;
Frédy Dumas.

Conseil général

Deux nominations à la direction des services

Deux nouveaux directeurs généraux adjoints ont pris leurs fonctions le mois dernier au sein des services du Conseil général.

Nommée à la tête du Pôle Aménagement et Développement, **Véronique Mathias** est arrivée de Quimper, où elle était depuis quatre ans directrice générale adjointe chargée de l'aménagement et du cadre de vie pour la Ville et pour la Communauté d'agglomération. Elle avait été en poste précédemment dans deux Conseils généraux : celui de l'Essonne comme chef du service des constructions neuves, puis celui des Hauts-de-Seine comme directrice adjointe chargée de l'urbanisme et de l'aménagement.

Architecte et urbaniste de formation, âgée de 56 ans, elle avait d'abord travaillé dans des cabinets privés à La Rochelle et à Paris, avant d'opter pour le service public. Elle s'était ainsi occupée d'urbanisme successivement à la Ville nouvelle de Val de Reuil (Eure), à Montluçon (chargée du développement social d'un quartier) et à Gif-sur-Yvette (Essonne).

Au Conseil général de la Corrèze, Véronique Mathias succède à Gilles Ravinet, qui poursuit désormais sa carrière comme directeur général des services de la Ville et de la Communauté d'agglomération d'Alençon (Orne).

Agé de 41 ans, **Christophe Duverne** dirige désormais le Pôle Proximité et Solidarité, autrement dit le Pôle social, au Conseil général de la Corrèze. Il était auparavant en poste à la Ville de Saint-Martin-d'Hères (Isère), où il s'est occupé d'abord de la prévention et de la sécurité publique, puis de l'ingénierie, de la prospective et des dossiers de la Métropole grenobloise.

Diplômé, entre autres, de l'Institut des hautes études de sécurité intérieure, spécialisé dans les questions de politique de la ville et de prévention de la délinquance, il a également suivi plus récemment la formation d'administration à l'Institut national des études territoriales (INET). Il avait commencé sa carrière dans la fonction publique territoriale à la Ville de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), puis à la Ville de Roanne (Loire).

Au Conseil général de la Corrèze, Christophe Duverne a pris la succession d'Olivier Serre, désormais directeur territorial pour la Gironde à l'Agence régionale de santé de l'Aquitaine.

TRÈS HAUT DÉBIT

Dans l'optique de déployer la fibre...

Une visite de l'entreprise Seroma, implantée à Beaulieu-sur-Dordogne et qui est connectée au très haut débit depuis le mois de septembre, a permis de faire le point sur le déploiement de la fibre optique en Corrèze.

Fournisseur d'équipements pour l'aéronautique, l'entreprise Seroma emploie 80 personnes. Depuis le mois de septembre, elle est raccordée au très haut débit par la fibre optique grâce à l'action du syndicat mixte Dorsal et de son délégataire Axione Limousin. *«Pour travailler avec nos clients, il nous faut de gros tuyaux et cela de manière pérenne. Désormais, nous avons 20 méga, c'est presque trop. Et tout a été gratuit pour nous»*, a expliqué le responsable administratif de la société, Pierre Valéry. Occasion saisie au bond par le président de Dorsal, Alain Lagarde, pour souligner que *«le service public a agi, a été réactif face à un besoin clairement identifié. Cela répond à un de nos objectifs : satisfaire les besoins des entreprises car ce sont des emplois».*

«Les distances sont abolies»

Même si Pierre Valéry s'avoue incapable de mesurer la plus-value de la fibre optique sur la productivité de son entreprise, il constate avec satisfaction que *«les distances sont abolies».*

Pour le président du Conseil général, *«on voit bien aujourd'hui tous les avantages du fibrage : réduction des coûts, augmentation de la productivité et maintien de l'attractivité»*. Le conseiller général du canton de Beaulieu, Jacques Descargues, a quant à lui fait remarquer que *«cette réalisation montre que nous sommes dans une phase majeure : on pourra maintenant produire, réfléchir et échanger en milieu rural avec une qualité de vie loin d'être négligeable».*

Fibre en chiffres

64 M€ vont être investis jusqu'en 2020 pour déployer le très haut débit en Corrèze.

Tous les collèges seront fibrés dans les 2 prochaines années.

600 entreprises sont actuellement fibrées en Limousin, dont un tiers environ en Corrèze.

Grâce à la fibre optique, l'entreprise Seroma bénéficie d'une connexion de 20 méga.

TRAVAUX

Le pont du Saillant reprend le cours des siècles

Classé monument historique, le pont du Saillant, qui date de la fin du XVIII[e] siècle, fait la liaison entre les communes de Voutezac et d'Allassac. Après plusieurs mois de travaux, le vieil ouvrage remis à neuf a été inauguré en présence de nombreux riverains et des partenaires de l'opération.

Le ruban été coupé exactement au milieu du pont, juste entre Voutezac et Allassac.

« Ouf ! », s'est exclamée Martine Fabioux, la conservatrice du patrimoine de la Direction régionale des affaires culturelles, en rappelant que *«le premier dossier arrivé à la DRAC pour le projet de restauration du pont du Saillant datait de... 1998»*. Les décisions ont été longues à prendre et les projets se sont succédé avant que ne débute un chantier comprenant un nettoyage général et la réfection partielle des joints des voûtes, ainsi que la restauration des parapets.

Il restera à l'avenir à traiter le soubassement des piles du pont. La conservatrice a d'autre part souligné que *« le patrimoine est aussi un élément de développement local : les gens viennent là où c'est beau »*. Pour un montant de 380 000 €, la rénovation a été réalisée par le Conseil général, propriétaire de l'ouvrage. L'Etat y a contribué pour 159 000 €.

Un usage important

La Fondation du patrimoine a également participé au financement de l'opération, via une souscription à l'échelle départementale avec comme relais local le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise. *« C'est une première en France,* a souligné son président, Jean Combasteil. *« Nous nous intéressons aussi aux sites et aux paysages, pas seulement aux églises. Cet ouvrage conserve un usage important, il fallait le protéger et le rénover »*. La souscription a permis de recueillir 6 500 € auxquels la Fondation a ajouté 5 000 € supplémentaires.

CO-VOITURAGE UNE NOUVELLE AIRE MISE EN SERVICE À NAVES

Depuis la mi-janvier, le département de la Corrèze compte une nouvelle aire de covoiturage. Située sur la RD 1120, à côté du giratoire de l'A89 à Naves, l'aire de La Combotte comporte 14 places de stationnement dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'aire de La Combotte va permettre un stationnement organisé en bordure de la RD1120 à Naves. Cette aire porte à 15 le nombre de tels parkings ouverts à travers le département. Le Conseil général en a aménagés 13 et réalisé les deux derniers en partenariat avec les communes de Meyssac et de Cublac.

Au total, ce sont désormais 354 places qui sont mises à disposition des adeptes corréziens de ce mode de déplacement. Le taux d'occupation moyen des aires de covoiturage est de 52 %.

Commémoration

Un carnet de guerre réalisé par des enfants

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, les élèves de l'école de Vitrac-sur-Montane ont réalisé un livre retraçant le quotidien d'un Poilu corrézien.

Lors de la présentation du carnet à Vitrac.

Sous les directives de leur enseignante, Violaine Faramond-Pessayre, 14 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Vitrac ont retracé l'itinéraire de Jean Viallaneix, jeune Poilu originaire de Sarran qui fut tué sur le front en 1915.

Leur travail a nécessité de nombreuses recherches et lectures et s'est concrétisé par un livre, *«Les quatre saisons sur le front de Jean Viallaneix».* Illustré par les dessins des élèves, il compile des extraits du courrier du jeune Corrézien adressé à sa famille, des photographies...

Le carnet de guerre des écoliers de Vitrac a obtenu le premier prix du concours «Les petits artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants», organisé par l'ONAC. Le livre a été présenté en présence de nombreuses personnalités à Vitrac, à la fin du mois de janvier.

Le Conseil général de la Corrèze a décidé de remettre un exemplaire du livre à chaque école du département.

Cet ouvrage est disponible dans les librairies Chantepages et Préférences à Tulle, au prix de 15 €.

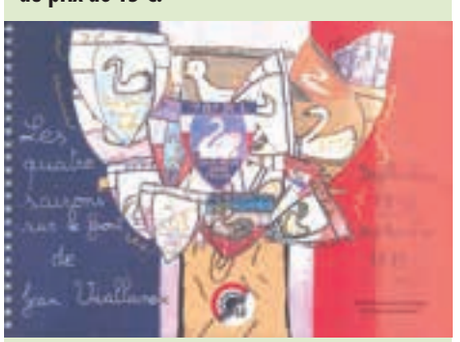

TOURISME

Activité touristique : objectif +20% en 4 ans

Adopté par le Conseil général à la séance plénière de décembre 2014 pour les quatre prochaines années, le nouveau Schéma départemental du tourisme a pour objectif de faire progresser encore de 20 % les retombées économiques générées par la fréquentation touristique en Corrèze (les actions du précédent schéma avaient déjà contribué à augmenter le nombre de nuitées de 18,6 % entre 2007 et 2012).

L'objectif fixé pour le site des Tours de Merle est d'augmenter sa fréquentation de 30 % dans les 3 prochaines années.

Présenté à la presse par le président du Conseil général, Gérard Bonnet, entouré de Jacques Descargues, vice-président en charge du tourisme, Corinne Boussu, maire de Saint-Geniez-O-Merle, et Nicolas Mignard, directeur de l'Agence départementale du tourisme, le nouveau schéma se concentre autour de trois défis : compétitivité et innovation, promotion, renforcement des collaborations entre tous les acteurs concernés.

Parmi les 11 actions qui vont être engagées : la mise au point de produits touristiques liés à la pêche et à la grande randonnée et l'accompagnement pendant 3 ans du site des Tours de Merle pour (re)développer son attractivité.

Objectifs pas farfelus

La maire de Saint-Geniez-Ô-Merle a expliqué que *«la priorité va être donnée aux travaux de sécurisation, de végétalisation et à l'entretien du site. Il faut empêcher qu'il se dégrade et reposer les bases en proposant des animations, de la communication et de la promotion».* Dans sa mission, Corinne Boussu est épaulée depuis le début du mois par un chef de projet mis à disposition par le Conseil général, dont l'objectif est d'augmenter la fréquentation du site de 30 % dans les trois prochaines années.

«Ce ne sont pas des objectifs farfelus, a commenté Nicolas Mignard. *Ce sont les chiffres qu'enregistraient le site des Tours de Merle à ses débuts».* Depuis une dizaine d'années, la fréquentation a en effet perdu environ 10 000 entrées annuellement pour se stabiliser à environ 15 000 visiteurs. Plus globalement, cette action et la dizaine d'autres du schéma s'inscrivent dans la volonté de développer la marque Dordogne comme destination touristique.

«D'ici à 2030, il est prévu que la France accueille 60 millions de touristes supplémentaires. Ils n'iront pas tous à Paris ou au Mont-Saint-Michel. L'enjeu est de les faire venir également dans les territoires», a souligné Jacques Descargues.

Des projets pour le futur canton de Sainte-Fortunade

Les maires des 14 communes du canton de Tulle Campagne Sud ont présenté leurs projets pour les mois à venir. Dans quelques semaines, le territoire sera intégré dans le nouveau canton de Sainte-Fortunade, qui comptera 23 communes.

«Le nouveau canton de Sainte-Fortunade comprendra environ 11 000 habitants alors que le canton actuel en compte 9 700 actuellement», a indiqué Roger Chassagnard en début de réunion. Le conseiller général, qui regrette le départ des communes de Gimel-les-Cascades et Les Angles a fait remarquer que toutes les communes du canton de La Roche-Canillac, à l'exception de Marcillac-la-Croisille rejoignaient le nouveau canton.

«Sur ce futur canton, il y aura la zone de la Montane qui connaît actuellement une importante expansion, a souligné Gérard Bonnet. *Cette zone se remplit enfin et comptera bientôt près de 800 emplois. Plusieurs entreprises ont prévu d'embaucher dans les mois à venir, dont Polytech qui devrait recruter une vingtaine de personnes».*

Du vent dans les éoliennes

Avec 325 lits, le Centre hospitalier gériatrique de Cornil sera lui aussi l'un des plus gros employeurs du futur canton de Sainte-Fortunade. Le maire de la commune, Pascal Fouché, a annoncé un important projet de rénovation dans les années à venir. *«Ce sera une opération en plusieurs phases»*, a expliqué Roger Chassagnard, tout en rappelant que l'hôpital gériatrique employait 300 personnes.

Enfin, le projet d'implantation d'éoliennes à Gimel-les-Cascades a été évoqué. Plusieurs maires ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'impact paysager d'une telle implantation. Le maire de Gimel, Alain Sentier, a quant à lui signalé, que son conseil municipal avait exprimé par un vote son opposition au projet. La sous-préfète de l'arrondissement de Tulle, Magali Daverton, lui a précisé que *«même s'il s'en parlait beaucoup, nous n'avons rien reçu pour l'instant à la préfecture sur ce sujet»*.

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 713 000 €
Transport scolaire : 875 000 €
Aide aux communes : 323 000 €
Subventions aux associations : 87 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 3,6 millions €

Les élus du canton ont visité la Maison des associations de Laguenne, récemment réalisée.

Les projets des communes

➥ A **Lagarde-Enval,** des travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux seront réalisés. Daniel Ringenbach prévoit également l'aménagement d'un nouveau cimetière ainsi que la réhabilitation de la maison Fage en maison intergénérationnelle. Un local devra être trouvé pour regrouper les professionnels de santé.

➥ Une étude va être lancée pour la réfection du réseau d'eau **des Angles**. L'enfouissement des lignes est également au programme (pas avant 2016). Christian Dumond a demandé que la signalisation soit revue sur la RD 58.

➥ Au programme de **Chanac-les-Mines** : la mise aux normes de la station de traitement des eaux, la création d'un garage communal, des travaux d'accessibilité et d'éclairage public.

➥ **Au Chastang**, la mise aux normes d'accessibilité concernera la mairie et la salle polyvalente. Cette dernière fera l'objet d'une rénovation partielle (en deux tranches).

➥ Un lotissement (4 lots) va être réalisé sur un terrain acquis par la municipalité de **Cornil**. Pascal Fouché a également annoncé la rénovation des stations de traitement des eaux, la création d'un «city stade» et d'un chemin de liaison vers l'arboretum. Il réfléchit à l'agrandissement ou à la construction d'une nouvelle salle des fêtes.

➥ A **Gimel,** il est prévu l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, la rénovation d'un logement communal et des travaux d'accessibilité (en cours). Alain Sentier a évoqué son souhait de créer un espace muséographique autour des œuvres et des actions de l'artiste Gaston Vuillier.

➥ Les habitations de **Ladignac-sur-Rondelles** vont être numérotées et les rues de la commune vont être baptisées.

➥ Un appel au mécénat populaire va être lancé pour financer les travaux de l'église de **Marc-la-Tour**. Au programme également : réfection de la façade et changement des huisseries de l'école et de la mairie et création d'un «jardin des 5 continents».

➥ A **Pandrignes** : restauration d'une vieille fontaine, réfection de la cour de la mairie et travaux d'accessibilité.

➥ Le maire de **Saint-Bonnet-Avalouze** a fait savoir que sa commune cherchait de nouvelles ressources en eau. Il est prévu d'installer la mairie au rez-de-chaussée (accessibilité) et de transformer l'étage en logement. Autres projets : création d'un abri sur le parcours du Tacot et d'un cabinet infirmier dans l'ancien restaurant.

➥ A **Saint-Priest-de-Gimel**, la priorité est de réaliser une mairie qui comprendrait également l'agence postale et un espace pour les activités périscolaires.

➥ Michel Jaulin a annoncé l'agrandissement de la garderie de **Sainte-Fortunade**. Il prévoit également la mise aux normes de l'éclairage public (sur 5 ans) et la numérotation des maisons sur les voies urbaines.

➥ Les murs d'enceinte du cimetière de **Saint-Martial-de-Gimel** vont être rénovés. La couverture en ardoises du bâtiment mairie-école sera également refaite.

➥ A **Laguenne**, Roger Chassagnard a annoncé la restauration de l'église Saint-Martin en plusieurs tranches, des travaux sur le réseau d'eau, la mise hors d'eau et hors d'air du château dans l'attente de sa valorisation… Il a également évoqué la construction d'un gymnase sur le site du Chambon. *« Il pourrait être utilisé par le centre de loisirs mais aussi pour les activités périscolaires de nos communes »*, a-t-il indiqué.

Les projets des communes

➥La commune de **Saint-Hilaire-Luc** a l'intention d'acheter un terrain autour de l'église.

➥Une aire de jeux et un parc paysager seront réalisés à proximité de la salle polyvalente de **Chirac-Bellevue**. Autres projets de la commune : poursuite de l'aménagement d'un lotissement communal, travaux à la salle polyvalente (pour économiser l'énergie), création d'une salle des associations dans une pièce de la mairie…

➥A **Sérandon**, Huguette Martinerie a annoncé la réalisation d'un terrain multisports et la restructuration de la salle polyvalente. Elle a également évoqué la création d'un hébergement dans le presbytère *« qui pourrait faire gîte d'étape sur le parcours du circuit De villages en barrages »*.

➥A **Lamazière-Basse**, l'église est en mauvais état et a *« tendance à pencher »*, comme l'a souligné Alain Gueguen. Il sera fait appel à une collecte privée pour mener des travaux en trois phases. Autres projets : toiture de l'école, accessibilité de l'agence postale.

➥Le maire de **Palisse**, Daniel Gaye, a interpellé le sous-préfet sur *« les conflits quotidiens avec les transporteurs de bois »*. Ce dernier envisage des sanctions en flagrant délit. *« S'il y a des abus manifestes, je ferai preuve d'autorité »*, a-t-il dit. Les projets de la commune : aménagement des abords de la salle polyvalente, de la cour de l'école et de la place de la mairie.

➥Pour **Roche-le-Peyroux**, Francis Roques envisage d'aménager un terrain pour en faire une halte du circuit *« De villages en barrages »*. Il souhaite également faire des travaux dans 5 gîtes communaux et restaurer du petit patrimoine : la bascule publique, des croix, du mobilier de l'église.

➥La commune de **Liginiac** veut acquérir un local pour le mettre à la disposition d'un médecin. Autres projets : création d'un lotissement, amélioration phonique de la cantine.

➥A **Saint-Etienne-la-Geneste**, Chantal Guivarch-Paisnel a attiré l'attention sur la vitesse des voitures qu'elle juge excessive dans la traversée du bourg. *« Il faut engager une réflexion »*, a-t-elle demandé. Le pont en pierres du Tacot est détérioré. Elle voudrait le restaurer et en faire un point de passage du chemin de randonnée *« De villages en barrages »*.

➥Pour **Neuvic**, Jean Stöhr veut étudier la possibilité d'un plan d'aménagement du bourg (en trois tranches) place Gambetta. A venir également : la fin des travaux au stade et l'achat de terrains pour créer des lotissements.

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 685 000 €
Transport scolaire : 282 000 €
Aide aux communes : 193 000 €
Subventions aux associations : 94 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA…) : 924 000 €

NEUVIC

Une Maison de santé au service du territoire

La Maison de santé pluridisciplinaire de Neuvic a été inaugurée juste avant la réunion cantonale. Portée par la communauté de communes des Gorges de la Haute-Dordogne dans le cadre du Pôle de santé du Pays de Haute-Corrèze, elle regroupe des médecins, des kinés, les services de soins à domicile, l'Instance de coordination de l'autonomie et des assistantes sociales du Conseil général.

Le canton de Neuvic a pris de l'avance en terme de couverture médicale.

Placée sous la houlette de Franck Bado, directeur du Pôle de santé de Haute-Corrèze, la visite de la Maison de santé a permis aux nombreux invités de découvrir ces locaux ouverts depuis l'installation des services sociaux du Conseil général en septembre dernier. Sur 400 m², cet équipement héberge maintenant une vingtaine de professionnels (médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmières, travailleurs sociaux...). *«Un médecin généraliste est actuellement installé,* a précisé Franck Bado. *Un second est attendu début mars. Le troisième est à venir».*

Un peu d'avance

Le président de la communauté de communes, Jean Valade, a rappelé l'origine du projet. *«Il y a cinq ans, le Pays de Haute-Corrèze a pris la mesure d'un problème qui se profilait : 50 % des médecins du territoire s'apprêtaient à partir en retraite. L'idée qui a germé alors s'est aujourd'hui concrétisée. Notre territoire ne sera pas un désert médical».* Jean Valade a souligné que *«les délais de réalisation ont été respectés ainsi que les coûts».* Le montant des travaux s'est élevé à 734 000 € alors que le chantier avait été estimé à près de 850 000 €.

«Nous n'avons peut-être pas encore assez de médecins mais nous avons sans doute pris un peu d'avance par rapport à d'autres», a fait remarquer le conseiller général, Henri Roy.

Une irrigation nécessaire

Le président du Conseil général a profité de cette inauguration pour rappeler les actions du Département pour éviter la désertification médicale : un guichet d'accueil unique pour les médecins souhaitant s'installer en Corrèze, une aide à l'installation de 10 000 € (sous condition de s'installer dans une zone déficitaire pour une durée d'au moins cinq ans), le déploiement du très haut débit permettant la mise en œuvre de la télémédecine... *«Les Maisons de santé irriguent désormais la Corrèze, c'est nécessaire»,* a dit Gérard Bonnet.

La réunion qui a suivi l'inauguration a permis aux maires de présenter leurs projets et à Henri Roy d'insister sur la nécessité d'achever la rénovation de la RD 982. *«C'est une route fondamentale qui relie notre canton au Cantal», a-t-il dit.* Une réunion a été programmée au début de février pour étudier les travaux à prévoir.

CORRÈZE

Une réunion placée sous le signe des adieux

Les maires du canton de Corrèze, réunis dans une salle récemment rénovée du chef-lieu de canton, ont présenté leurs projets pour les mois et les années à venir. C'était la dernière réunion cantonale de Bernadette Chirac en tant que conseillère générale.

«J'ai le cœur serré, a confié Bernadette Chirac en ouvrant la réunion. *Pendant 35 ans, c'est-à-dire une vie, j'ai eu l'honneur de représenter le canton de Corrèze et je veux dire combien j'ai apprécié la qualité des échanges, des relations de travail, avec vous et vos prédécesseurs».* A propos des prochaines élections départementales, Bernadette Chirac s'est à nouveau adressé à tous les maires : *«J'ai accepté la suppléance sur Brive Centre, mais je n'abandonnerai pas les communes du canton de Corrèze».*

La conseillère générale s'est d'autre part interrogée sur l'avenir de la ruralité. *«Il faut faire avec de moins en moins de moyens. Cela nécessite de la constance et de la ténacité. Beaucoup d'entre vous se posent des questions quant à l'intercommunalité et aux compétences des Départements. Je me demande si nous ne sommes pas dans la chronique d'une mort annoncée des conseils généraux»*, a-t-elle déclaré.

«Je sais que vous n'êtes pas favorable au redécoupage, lui a répondu Gérard Bonnet. *Mais je pense que les Départements seront conservés et qu'ils garderont l'essentiel de leurs compétences».*

Des perspectives pour Fabre

S'agissant du canton, Bernadette Chirac et Gérard Bonnet ont évoqué l'avenir de ses entreprises, notamment des laboratoires Fabre et du centre d'appels Coriolis. *«J'ai engagé des démarches auprès des autorités concernées»,* a dit la première, tandis que le président du Conseil général a fait état *«de perspectives pour que les laboratoires Fabre puissent être repris, notamment par des entreprises locales»*.

L'économie, c'est aussi la prochaine installation d'une centrale photovoltaïque sur la zone n°2 de la Montane. *«Lors de ses vœux aux Corréziens, le président de la République a annoncé la bonne nouvelle : l'implantation de 35 hectares de panneaux photovoltaïques qui sera plus tard suivie d'une seconde phase d'implantation d'une même superficie»,* a précisé Gérard Bonnet.

Bernadette Chirac a présidé sa dernière réunion cantonale.

Les projets des communes

➥ Les projets de la commune de **Bar** sont la poursuite des travaux d'accessibilité à la mairie, la réfection des murs du cimetière, le réaménagement du bâtiment de l'ancienne poste, l'agrandissement des ateliers municipaux.

➥ *«Il va falloir lancer les travaux d'accessibilité»*, a dit le maire de **Chaumeil**, Jean-Pierre Kuttig. Il y aura également un *«petit projet»* d'éclairage public et l'aménagement d'un terrain avec une réserve d'eau.

➥ La liste des projets est longue à **Corrèze**. Parmi les chantiers les plus importants évoqués par le maire, Jean-François Labbat : la création d'une maison de santé dans l'ancienne usine GMC et la construction d'un nouvel EHPAD en face du nouveau centre de secours. Ce chantier, d'un montant de 10 M€, sera accompagné de la création d'un réseau d'assainissement et du renforcement du réseau d'eau potable. A venir également : l'agrandissement du cimetière, la restauration partielle de la toiture de l'église Saint-Martin et le désamiantage de la toiture du gymnase, chantier jugé *«urgent»* par le maire.

➥ Le maire d'**Eyrein**, André Lescure, envisage la restructuration de la mairie (en plus des travaux d'accessibilité en cours), l'aménagement des abords de la mairie, la réfection du retable de l'église. Il prévoit également l'aménagement du quartier de la gare.

➥ A **Meyrignac-l'Eglise**, Jean-François Menuet prévoit la réalisation d'une réserve incendie et la réfection d'une piste forestière.

➥ Un diagnostic sera réalisé sur le réseau d'eau potable d'**Orliac-de-Bar**. Autres projets : rénovation de la petite chapelle de l'église, mise aux normes du bâtiment mairie-école et création d'un sentier balisé dans le bourg.

➥ A **Saint-Augustin**, *«il faut changer les conduites d'eau potable en fonte sur la route de Tulle»*, a dit Michel Brette. Il envisage également l'installation de deux bornes incendie, la mise en place d'un système de désinfection permanente pour la colonie de vacances, l'acquisition d'un terrain entre la place de l'église et le foirail.

➥ Pour **Sarran**, Michel Poincheval a programmé la réfection d'une salle de la mairie et des toilettes de l'école. La commune a hérité d'un terrain de 25 hectares. *«Il faudra le mettre en valeur»*, a-t-il indiqué.

➥ Le maire de **Vitrac-sur-Montane**, Bernard Malaurie, a évoqué deux projets à venir : l'accessibilité de la mairie et de l'école ainsi que la création d'une salle pour les activités périscolaires. Il veut également sonder la station d'épuration qui a plus de 20 ans.

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 184 000 €
Transport scolaire : 379 000 €
Aide aux communes : 161 000 €
Subventions aux associations : 50 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 950 000 €

Les projets des communes

➥ Philippe Vidau a dressé la liste des projets à venir pour la commune d'**Objat** : réhabilitation de l'école primaire (en deux tranches), poursuite des travaux dans l'église Saint-Barthélémy, entretien de voirie… Le maire a également évoqué son souhait de réaliser une nouvelle piscine : « *Le bassin d'apprentissage est obsolète et le centre aquarécréatif a 17 ans* », a-t-il indiqué. Cette réalisation serait accompagnée par la mise en place d'un réseau de chaleur qui alimenterait, à partir de la piscine, les bâtiments à proximité.

➥ A **Brignac-la-Plaine**, des travaux d'éclairage public auront lieu dans le centre-bourg et des locaux techniques vont être construits.

➥ La maire de **Louignac**, Sylvie Verdier, a annoncé des travaux d'éclairage public et de dissimulation de lignes téléphoniques.

➥ Les allées du cimetière de **Perpezac-le-Blanc** ont besoin d'une réfection. Sandrine Labrousse (nouveau maire) veut aussi réaliser un vestiaire pour le personnel communal.

➥ Les finances de la commune de **Saint-Aulaire** incitent son nouveau maire, Cyril Lalisse, à la prudence. Il entend toutefois concrétiser la construction d'une nouvelle cantine pour l'école.

➥ Au programme de la commune de **Saint-Cyprien** : la signalisation et la numérotation des habitations du village des Mazories, des travaux de voirie et la reliure des registres d'état civil.

➥ Le maire de **Saint-Robert** a annoncé la réfection des toilettes publiques de la commune, mais aussi l'aménagement d'une cuisine dans la salle des fêtes Saint-Libéral, des travaux de voirie et la réalisation d'un plan local d'urbanisme.

➥ En plus de la 2e tranche des travaux de rénovation de l'église, la commune de **Segonzac** envisage la restauration des archives et l'acquisition d'un terrain dans le but d'agrandir le cimetière.

➥ A **Vars-sur-Roseix**, des travaux de toiture et de maçonnerie sont au programme de la 2e tranche de la restauration de l'église. A venir également : l'enfouissement des lignes dans le bourg, de la voirie et un plan local d'urbanisme.

➥ Le maire d'**Yssandon** veut rééquiper la mairie en matériel informatique. Il y prévoit également des travaux de voirie.

➥ Deux « *gros dossiers* » ont été présentés par la maire d'**Ayen**, Hélène Lacroix : la création d'un multiservices rural et la rénovation ainsi que l'extension du village de vacances (voir ci-contre).

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 384 000 €
Transport scolaire : 1,1 million d'euros
Aide aux communes : 463 000 €
Subventions aux associations : 98 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA…) : 2 millions d'euros

AYEN

Un village de vacances qu'il faudra rénover

Commencée par une minute de silence en mémoire des victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo, la réunion cantonale d'Ayen s'est ensuite déroulée normalement et a permis de faire le tour des nombreux projets pour l'année à venir.

Les maires du canton d'Ayen ont atteint la parité.

Dans le canton dont il est l'élu, le président du Conseil général, Gérard Bonnet, a souhaité la bienvenue aux nouveaux maires et s'est félicité de *« la parité quasiment atteinte : il y a désormais 6 hommes et 5 femmes maires dans le canton d'Ayen, contre 11 hommes auparavant »*.

Gérard Bonnet a par ailleurs souligné que la population du canton était en nette augmentation, passant d'environ 8 500 à plus de 9 000 habitants entre les deux derniers recensements. *«Le canton,* a-t-il expliqué, *est caractérisé par deux entités distinctes : le bassin d'Objat, prospère économiquement et commercialement, et le plateau d'Ayen, riche de son patrimoine architectural et paysager. Ce sont évidemment des atouts d'avenir importants et il faudra veiller à un développement territorial équilibré».*

Village de vacances à rénover

Dans un rapide bilan, il a rappelé que *« depuis 10 ans, le réseau routier avait été amélioré sensiblement »,* même s'il a indiqué que des aménagements restaient à faire. Ils concernent notamment les routes départementales 39, 5, 95, 3 et 145.

Enfin, Gérard Bonnet a évoqué plusieurs dossiers en cours, dont la résidence adaptée d'Ayen et la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées d'Objat (MARPA).

Hélène Lacroix, la nouvelle maire d'Ayen, a quant à elle évoqué un autre projet d'envergure : l'extension et la rénovation du village de vacances «Les Chaumonts».

« Ça se chiffre en millions d'euros, mais ce sont des travaux indispensables, a souligné l'élue. *Si l'on ne rénove pas maintenant, VVF cessera l'exploitation du site après 2020. Un peu comme le Club Med à Pompadour ».* L'élue a fait part de son espoir d'être soutenue, pour ce projet, par l'Agglo de Brive, dont le tourisme est l'une des compétences.

DONZENAC

Un bel équipement pour les spectacles

Avant de présenter les projets des communes, les élus du canton de Donzenac étaient conviés à une visite de la salle culturelle d'Allassac, qui fonctionne depuis l'automne 2014.

L'ancien maire d'Allassac et toujours conseiller général, Gilbert Fronty, a dressé un portrait complet de son canton. *«Il est celui d'une intercommunalité aboutie : toutes les communes siègent à l'Agglo de Brive. Les services publics de proximité y sont très actifs et économiquement le commerce et l'artisanat sont présents dans toutes les communes»*. Evoquant les associations (*«une mosaïque»*), l'arboriculture (*«et les questionnements environnementaux, qui y sont liés»*), Gilbert Fronty a souligné : «*la population augmente et rajeunit dans toutes les communes»*. Son successeur à la tête de la commune d'Allassac, Jean-Louis Lascaux, a confirmé cette tendance positive avec les «*40 naissances en moyenne enregistrées chaque année depuis 10 ans»* et les *«22 demandes de permis de construire qui arrivaient en mairie jusqu'en 2013»*.

Une des plus grandes salles du département

Le président du Conseil général, quant à lui, a mis en exergue *«les nombreux emplois recensés sur les deux zones d'activités du canton, notamment celle développée par le SYMA A20, la zone de l'Escudier, où les entreprises prospèrent»*.

Depuis l'automne dernier, le canton est équipé d'une salle culturelle qui, *« en dehors de Brive, est l'une des plus grandes dans le département»*, ainsi que l'a présentée Gilbert Fronty.

Au cours d'une visite proposée avant la réunion cantonale, le maire d'Allassac a présenté en détails ce projet de la mandature précédente. *«Conçue en forme de L par un architecte allassacois, la salle comprend 450 places assises et 1 500 debout. De plus, grâce à des tribunes amovibles, elle offre un espace de 500 places pour des repas»*.

Très vaste, le complexe dispose de nombreux équipements et espaces complémentaires : vestiaires, cuisine, galerie d'exposition dans l'entresol et une salle de 80 m² utilisée notamment par les associations. Cerise sur le gâteau : le parement extérieur de la salle a été réalisé avec des ardoises de Travassac.

Inauguré officiellement le 6 décembre, ce nouveau lieu de diffusion a accueilli un spectacle dès la mi-octobre. En partenariat avec les Treize Arches à Brive, c'est le conteur Yannick Jaullin qui, le premier, a brûlé les planches de la salle culturelle allassacoise.

Les communes du canton de Donzenac gagnent de la population et rajeunissent.

RÉUNION CANTONALE

Les projets des communes

➥ La commune de **Saint-Pardoux-l'Ortigier** n'a pas de toilettes publiques. *«Cela nous est souvent demandé»*, a souligné le maire, Bernard Farrugia, qui a donc pour projet d'en équiper le bourg. Autres projets : réhabilitation de la place du monument aux morts, installation de volets sur les fenêtres de l'école, révision du plan local d'urbanisme, vidange de l'étang communal, réfection de la façade de l'ancien presbytère.

- Après l'école, la mairie et l'église, la commune de **Sadroc** va poursuivre son programme d'accessibilité par la salle des fêtes et le multiple rural. Jacques Geneste a aussi pointé la forte dégradation de la chaussée au carrefour de la RD 70 et de la RD 9 en direction de Saint-Bonnet-l'Enfantier.

- A **Saint-Viance**, il faut terminer le plan local d'urbanisme. Robert Louradour envisage également l'acquisition d'un terrain à proximité de la mairie, des travaux de voirie et la recherche d'un local pour les kinésithérapeutes et les infirmiers.

- **A Sainte-Féréole,** Henri Soulier a annoncé la fin de la restauration des vitraux de l'église, la réfection des toilettes publiques, la poursuite de l'aménagement de la place du marché et celui de la place de l'église, l'accessibilité de la mairie. Il a également prévu une étude pour l'installation d'une maison des services publics.

- Deux *«gros projets»* ont été évoqués par le maire de **Donzenac** pour les mois à venir : la remise aux normes de la caserne des pompiers et la mise en sécurité du clocher de l'église classée, dont les travaux sont estimés à plus de 600 000 €.

- Beaucoup de projets à **Allassac,** même si le maire de la commune, Jean-Louis Lascaux, a précisé parler d'un *«programme de mandat»*. Parmi les projets qu'il a évoqués : isolation des fenêtres du foyer culturel, qui sera transformée au cours du mandat en maison des associations et en médiathèque, rénovation du gymnase, dénomination des rues et numérotation des habitations dans les villages, réalisation d'un giratoire à la sortie de la ville pour la mise en sécurité de l'école, programme de réfection des petits ponts, amélioration de l'éclairage public... Jean-Louis Lascaux a également annoncé qu'une étude sera menée en 2015 pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 526 000 €
Transport scolaire : 1,2 million d'euros
Aide aux communes : 185 000 €
Subventions aux associations : 87 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 2,9 millions d'euros

Les projets des communes

➥ Pour **Uzerche**, Sophie Dessus veut poursuivre l'aménagement de la zone des Pâtureraux (défense incendie, eau potable, assainissement) sur laquelle 8 entreprises souhaitent s'installer. Autres projets : fin des travaux de l'avenue Gérard-Philippe, aménagement des places de la Poste et de la Papeterie… Le maire d'Uzerche a également annoncé la mise en service de deux micros centrales électriques en septembre.

➥ Jean-Jacques Dumas cherche un repreneur pour le restaurant de **Saint-Ybard**. La commune pourrait acheter l'établissement en relais du futur acquéreur. Autres projets : un plan local d'urbanisme dans le but de réaliser un lotissement communal, l'acquisition d'un terrain dans le centre du bourg… Pour le parc touristique de Garabeuf, il reste un petit problème de sécurité en bordure de la RD 54. *« Il faudrait installer une glissière en bois »*, a proposé le maire.

➥ La nouvelle maire d'**Espartignac**, Françoise Chatégnier, veut réaliser une salle des mariages. Parmi les autres projets : travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux, défense incendie, extension du cimetière et réfection des murs du presbytère.

➥ Michel Lautrette souhaite un abribus pour la commune de **Lamongerie**. Le maire envisage aussi la sectorisation du réseau d'eau potable et a souligné l'état déplorable des lignes France Telecom.

➥ La dernière tranche du schéma directeur d'assainissement va être réalisée à **Masseret**. Bernard Roux a également prévu de réaliser un jardin public devant la mairie, de créer une boucherie et d'acquérir une maison dans le centre du bourg.

➥ Au programme de la commune d'**Eyburie** : achat d'une parcelle de terrain, enfouissement des lignes, réfection des canalisations d'eau potable, travaux d'éclairage public, réfection du plafond de la cantine…

➥ La traversée du bourg de **Meilhards** va faire l'objet de travaux. Les autres réalisations prévues par Jean-Jacques Caffy : accessibilité des bâtiments publics, aménagement du cimetière, défense incendie, numérotation des villages et rénovation des logements communaux.

➥ Alors que la construction de la cantine de **Salon-la-Tour** est en cours, Jean-Claude Chauffour envisage de changer le revêtement de la cour de l'école et d'aménager un espace de jeux, la remise aux normes des captages, la réfection de l'église et des travaux d'accessibilité.

➥ Michel Plazanet veut trouver une solution avec Dorsal pour amener le haut débit dans le bourg de **Condat-sur-Ganaveix**. Il a également fixé comme *« impératifs »* les travaux d'étanchéité du château d'eau. Les autres projets de la commune : étude bathymétrique de la station d'épuration, réfection de la toiture de la salle polyvalente, réhabilitation de l'éclairage public au village du Pouyau.

UZERCHE

Le nouvel internat consommera beaucoup moins d'énergie

Réunis à Condat-sur-Ganaveix, commune dont le conseiller général Michel Plazanet est le maire, les élus du canton d'Uzerche ont présenté leurs projets au préfet et au président du Conseil général. En préambule à la réunion, ils ont visité l'internat du collège d'Uzerche qui a été remis à neuf et fonctionne depuis la rentrée de septembre 2014.

L'interdiction du brûlage des déchets a une nouvelle fois été évoquée par les élus.

Construit dans les années 80, l'internat du collège d'Uzerche était composé de trois niveaux et pouvait accueillir jusqu'à 140 internes. Les effectifs oscillant entre 20 et 26 élèves depuis plusieurs années et une modernisation devenant indispensable au fil du temps, une restructuration a été programmée et réalisée tout au long de l'année 2014.

Le nouvel internat est installé sur un seul niveau, le rez-de-chaussée et possède une capacité d'accueil de 28 élèves. Ils sont 24 internes à être inscrits cette année. Il est composé de deux parties séparées (13 places pour les garçons et 15 places pour les garçons, en box individuel), chacune d'elles comprenant des sanitaires collectifs et une chambre de maître d'internat. Enfin, deux salles de détente, un foyer, une lingerie et un local de ménage sont à la disposition des collégiens.

Accompagnée du désamiantage des sols et d'un important travail d'isolation, cette opération, dont le montant s'est élevé à 495 000 euros, devrait permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie, de l'ordre de 10 000 à 15 000 litres de fuel par an.

Noël Martinie, vice-président en charge des bâtiments, a souligné que *« le principe de suppression des surfaces a également été choisi à Egletons et à Ussel, notamment »*.

Déchetteries surchargées

Au début de la réunion, Michel Plazanet, comme beaucoup d'élus avant lui, a interpelé le préfet sur le sujet de l'interdiction du brûlage des déchets. *« J'ai des plaintes tous les jours et on doit faire face dans le même temps à une forte surcharge dans les déchetteries ».* Il a également évoqué quelques problèmes de sécurité routière pour vitesse excessive et manque de signalisation.

Evoquant le foyer occupationnel du Domaine de Faugeras, le conseiller général a évoqué la collaboration avec l'établissement, qui *« va permettre d'avoir le haut débit dans le bourg de Condat-sur-Ganaveix ».*

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 538 000 €
Transport scolaire : 598 000 €
Aide aux communes : 443 000 €
Subventions aux associations : 102 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA…) : 2,2 millions d'euros

De l'air frais pour le secteur des travaux publics

Les maires des cantons d'Ussel-Est et Ussel-Ouest, réunis en compagnie de leur conseiller général respectif, Christophe Arfeuillère et Daniel Delpy, ont parlé de leurs projets d'avenir, tandis que le chantier important du territoire – celui de la déviation d'Ussel – avance à bon train.

Ussel sera soutenue, comme une cinquantaine d'autres communes, pour des travaux de revitalisation de son centre-bourg.

A Ussel, le redécoupage cantonal et la réforme territoriale laissent une partie des élus perplexes ou inquiets. Ainsi, Christophe Arfeuillère a fait part de sa crainte de *«l'éloignement des centres de décisions»*. Gérard Bonnet lui a répondu que la *«présence du Département dans les zones rurales est indispensable. En associant davantage les suppléants au travail des conseillers départementaux et en se répartissant les tâches, il y aura de la proximité»*.

Puis le président du Conseil général a abordé le sujet de la déviation Nord-Est d'Ussel : *«Le Département a engagé 2,3 M€ pour ce projet nécessaire et indispensable par rapport au trafic de poids-lourds dans le centre d'Ussel»*. *«Les conditions étant très favorables jusqu'à présent, les travaux avancent bien»*, a précisé, pour sa part, le maire d'Ussel.

Une bonne nouvelle

«Cela amènera un peu d'air frais aux entreprises de travaux publics», a souligné le sous-préfet, Patrick Bernié, qui a évoqué la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans le bassin d'Ussel. *«Et même si le chômage des jeunes est en diminution, il a augmenté de 10 % pour les plus de 50 ans et de 4,2 % pour les chômeurs de longue durée»* a-t-il précisé. Christophe Arfeuillère, pour sa part, a fait état d'une *«satisfaction»* et d'une *«bonne nouvelle»*. La première est la construction du nouveau centre de secours, sur la route de Saint-Angel. Ce chantier, en cours, est estimé à 2,3 M€. La *«bonne nouvelle»* est que la ville d'Ussel *«a été retenue avec une cinquantaine d'autres communes de toute la France pour bénéficier d'un soutien pour des travaux de revitalisation du centre-ville. Cela renforcera le dynamisme d'Ussel»*. Et compense l'inquiétude liée à la situation de l'emploi...

Financements du Conseil général en 2014

Routes départementales : 3,3 millions €
Transport scolaire : 921 000 €
Aide aux communes : 430 000 €
Subventions aux associations : 345 000 €
Aides sociales (APA, PCH, RSA...) : 1,9 million €

Les projets des communes

➥A **Saint-Angel**, Joël Pradel a prévu la réfection d'une salle de classe et la restauration du mobilier de l'église. L'école et la mairie seront par ailleurs équipées de nouveaux matériels informatiques.

➥La salle polyvalente de **Saint-Pardoux-le-Vieux** devrait être restaurée dans les mois à venir. Le maire, Philippe Roche, a également annoncé la sectorisation du réseau d'eau et des travaux de voirie.

➥Le clocheton et des statuettes de l'église de **Chaveroche** vont être restaurés. Autre projet : la réfection de la toiture et de la charpente d'un hangar communal.

➥Robert Bredèche, maire de **Lignareix,** souhaite réparer un mur de soutènement de la mairie et réaliser une dalle pour le bâtiment communal.

➥Pour **Saint-Fréjoux**, la nouvelle maire de la commune, Geneviève Serve, a annoncé des aménagements à la salle polyvalente, la restauration des vitraux de l'église ainsi que des travaux sur les abords de l'édifice et d'importants travaux sur le réseau d'eau. Elle souhaite également valoriser une grange communale en proposant des projets culturels.

➥A **Saint-Exupéry-les-Roches**, un plan d'aménagement du bourg sera probablement mis en place pour réaliser d'importants travaux sur une grande portion de la rue des Sabotiers (enfouissement des réseaux, réfection des conduites d'eau…). Une harmonisation des façades devrait être entreprise en parallèle, ainsi que l'aménagement d'un bâtiment communal.

➥Les rues de **Saint-Etienne-aux-Clos** vont être nommées et numérotées. Autres projets avancés par Bernard Couzelas : installation de l'éclairage public dans un village, restructuration du cimetière (allées, colombarium…), changement des huisseries de l'école…Un plan d'aménagement du bourg est envisagé à plus long terme.

➥A **Mestes**, la station d'épuration est à refaire. Eric Bossaert, le nouveau maire, veut aussi créer des installations sportives (bike park, city stade, tennis…).

➥A **Valiergues**, des travaux sont envisagés dans le gîte rural, dans la salle polyvalente et dans les appartements de la mairie.

➥A **Ussel**, Christophe Arfeuillère a insisté sur *« deux chantiers importants pour 2015 »* : la première tranche de rénovation des gîtes de Ponty et de nombreux aménagements dans les établissements scolaires, notamment l'école Jean-Jaurès. Le maire a également annoncé la création d'un giratoire à Eybrail sur la RD 89 et la réhabilitation de l'ancien centre de secours en pôle enfance-jeunesse.

Un programme de 20 millions d'euros pour mieux loger les résidents du Glandier

Devenu au fil du temps inadapté à l'accueil de personnes handicapées, l'établissement de la Chartreuse du Glandier, à Beyssac, va progressivement être quitté par ses pensionnaires, qui seront relogés dans des constructions neuves à Vigeois, Lubersac et Uzerche. A terme, la propriété sera mise en vente par la Ville de Paris, à qui elle appartient.

Après de nombreuses affectations successives (l'endroit a même été le théâtre de l'affaire Lafarge), la Chartreuse du Glandier, dont l'origine remonte au XIII^{e} siècle, est devenue dans les années 60 la propriété de la Ville de Paris, qui en a fait un centre d'hébergement pour personnes handicapées. *«Au fil du temps, les locaux sont devenus de moins en moins adaptés aux exigences d'un établissement pour handicapés»,* a expliqué Gérard Bonnet lors d'une visite sur le site. *«Après deux ans de réflexion,* a ajouté le président du Conseil général, «*il a été décidé, en consensus avec la Ville de Paris, de mettre l'établissement en vente et d'offrir à ses résidents des conditions de vie dignes du XXI^{e} siècle. Dans cette optique, le conseil d'administration de décembre dernier a voté à l'unanimité le préprogramme du nouvel établissement»*.

Des travaux en plusieurs parties

Ce grand programme de travaux se décompose en plusieurs parties. Un foyer d'hébergement sera implanté à Lubersac à côté de la maison de retraite, avec laquelle une mutualisation de certains services sera possible (cuisine, par exemple). Il accueillera les travailleurs de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail), c'est-à-dire des personnes autonomes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel. Il comprendra 30 à 40 places.

A Vigeois, où est déjà installée la maison d'accueil spécialisée depuis 2011, un foyer de vie de 48 places et un foyer d'hébergement de 38 places vont être construits, tandis que la MAS sera agrandie. Le foyer de vie accueille des résidents ayant des degrés d'autonomie très hétérogènes.

20 millions d'euros

Enfin, à Uzerche, la partie commerciale de l'ESAT sera implantée sur la zone des Pâtureaux. Une cinquantaine de personnes y exerceront notamment des activités de blanchisserie (le linge des résidents) dans un local de 400 m^2. Toujours à Uzerche, une maison comprenant trois logements et deux studios sera aménagée face au centre gériatrique. Elle permettra de loger en co-location 4 à 5 travailleurs en phase d'accès à l'autonomie.

La Chartreuse du Glandier sera mise en vente une fois les résidents installés dans leurs nouveaux locaux.

Gérard Bonnet et Jean-François Amadou, avec une partie de la direction du Glandier.

Jean-François Amadou, directeur du Glandier depuis bientôt 5 ans, va accompagner ces futurs déménagements pas à pas. *« Après l'acquisition des terrains sur les trois sites, le lancement de l'appel d'offres européen et le choix des architectes, les travaux devraient débuter fin 2015, ou début 2016»*, a-t-il indiqué.

Au total, 20 millions d'euros environ seront consacrés à la réalisation de ces nouveaux sites, qui seront livrés progressivement jusqu'en 2018.

Quelques chiffres

- **11 000 m^2** : c'est la surface de toiture du Glandier qu'il faudrait rénover (avec les contraintes d'un site classé).
- **70%** des résidents sont au Glandier depuis l'enfance, parfois depuis 40 ans.
- **202** résidents.
- **212** emplois.

NOUVEAUX CANTONS

Elections départementales
Le mode d'emploi pour les 22 et 29 mars

Selon la loi du 17 mai 2013, les Conseils généraux seront rebaptisés Conseils départementaux à l'issue des élections des 22 et 29 mars. Des élections cantonales elles-mêmes rebaptisées élections départementales, qui seront marquées par d'autres changements. Ainsi, la délimitation des cantons a été modifiée pour réduire les disparités démographiques et leur nombre a été divisé par deux pour assurer la mixité parfaite de l'assemblée départementale : chaque canton sera représenté par une femme et un homme, élus ensemble. Voici une présentation de l'essentiel des changements introduits par la loi.

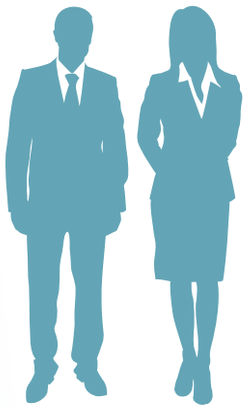

Les cantons

Malgré les profondes évolutions démographiques intervenues en deux siècles dans notre département, la délimitation des cantons de la Corrèze n'avait guère été modifiée depuis 1801. Seuls les cantons de Brive, Tulle et Ussel avaient été scindés pour atteindre le total de 12, alors qu'ils n'étaient que 3 à l'origine.

Le nouveau découpage des cantons, défini par un décret pris sur avis du Conseil d'Etat, découle de l'application d'un principe constitutionnel : l'égalité des citoyens devant le suffrage.

Ce principe n'est pas respecté dans le découpage actuel : à titre d'exemple, les 1 664 habitants du canton de Lapleau sont autant représentés à l'assemblée départementale que les 15 384 habitants du canton de Malemort.

La loi du 17 mai 2013 a corrigé ces inégalités. La population de chacun des nouveaux cantons ne peut être inférieure ou supérieure de plus de 20 % à la population moyenne des cantons (12 818 habitants). Pour parvenir à ce résultat, il était nécessaire d'agrandir les cantons les moins peuplés et donc d'en fusionner certains.

Des écarts de population subsistent, mais ils sont beaucoup moins grands qu'avec le découpage actuel. Ainsi, pour le canton le moins peuplé, l'écart par rapport à la moyenne est passé de - 87,1 % (Lapleau) à - 19 % (Egletons, 10 390 habitants).

S'agissant de l'appellation des nouveaux cantons, il leur a été donné le plus souvent le nom de leur commune la plus peuplée. Le Conseil d'Etat a accepté qu'en Corrèze, cinq cantons prennent une appellation géographique : Haute Dordogne, Midi Corrézien, Plateau de Millevaches, Seilhac-Monédières et Yssandonnais.

Le renouvellement de l'assemblée

Depuis deux siècles, le Conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans. Ainsi, dans l'assemblée actuelle, 18 conseillers généraux ont été élus en 2008 et 19 l'ont été en 2011.

Les 22 et 29 mars prochains, en application de la nouvelle loi, les 38 membres de l'assemblée départementale seront toujours élus pour 6 ans, mais pour la première fois ils seront élus tous en même temps. Ce qui permettra à la majorité sortie des urnes de gouverner davantage dans la durée et lui évitera d'avoir à se mettre en campagne tous les trois ans.

La mixité

La précédente obligation qui avait été imposée pour favoriser la mixité (présenter un candidat et un suppléant de sexes différents) n'a pas donné les résultats escomptés : les femmes ont été le plus souvent reléguées dans le rôle de suppléante. Si bien que le Conseil général actuel comprend 32 hommes pour seulement 5 femmes.

Et cette proportion n'est pas spécifique à la Corrèze : on ne compte actuellement que 13,5 % de femmes élues dans les Conseils généraux.

Pour parvenir à la mixité parfaite, la loi a retenu la solution la plus simple : diviser le nombre de cantons par 2 et faire élire dans chacun d'eux obligatoirement un homme et une femme, figurant sur le même bulletin de vote (avec l'un et l'autre un suppléant de même sexe).

Résultat : le Conseil départemental sera composé de 19 hommes et 19 femmes, soit 38 élus.

Le bulletin de vote

Désormais, quatre noms seront mentionnés sur chaque bulletin de vote : deux candidats titulaires, homme et femme, et deux suppléants, homme et femme. Et tout nom rayé ou ajouté entraînera la nullité du bulletin.

www.correze.fr

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Carte des nouveaux cantons

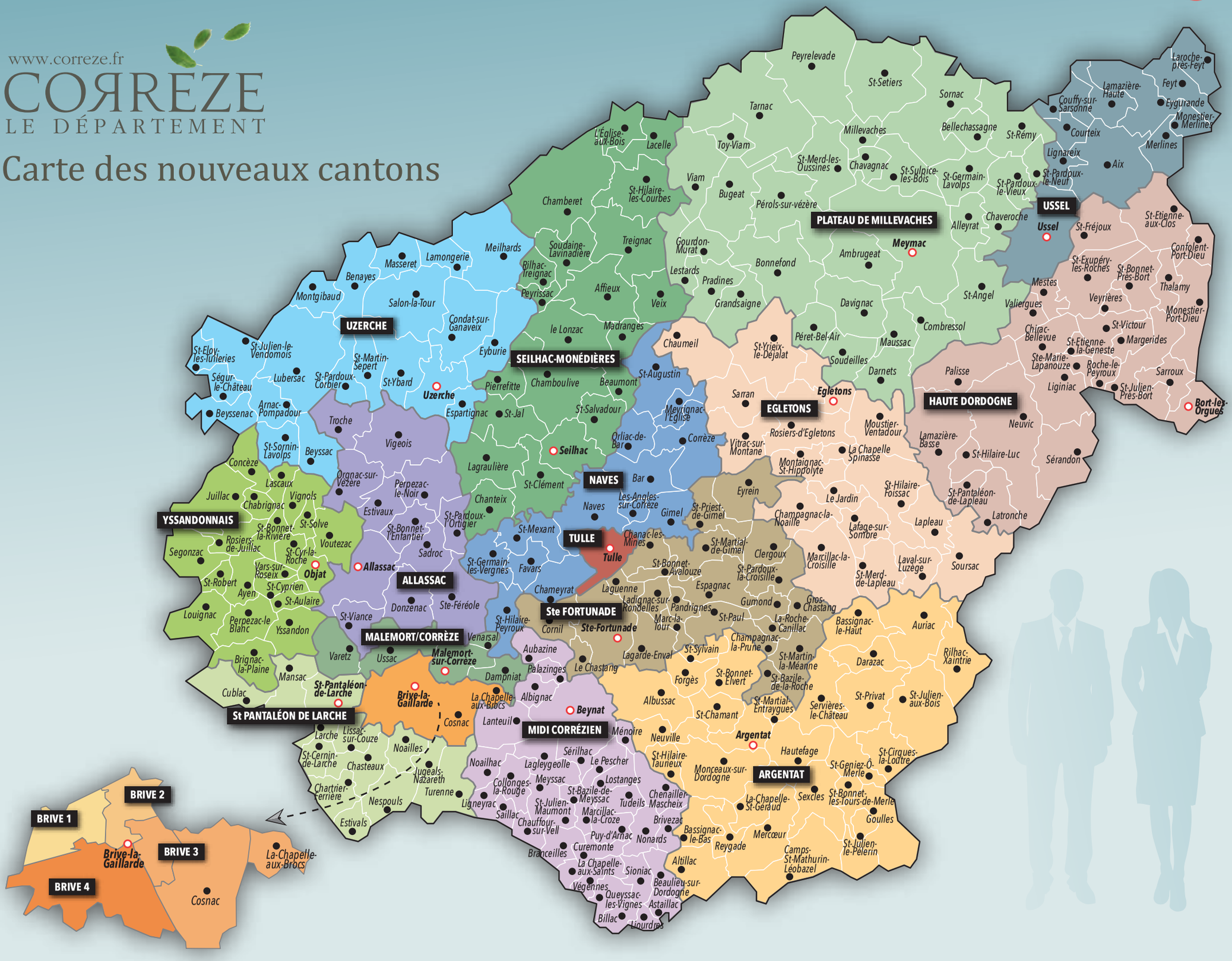

Historique

Les cantons avaient été créés en 1790 en même temps que les départements. Celui de la Corrèze comptait alors 40 cantons. Leur nombre avait été ramené à 29 en 1801 (12 cantons avaient été supprimés et celui de Tulle avait été divisé en deux).
Depuis cette date, les modifications n'avaient porté que sur les cantons urbains : celui de Brive avait été divisé en deux en 1951, puis en six en 1982 (les cinq cantons actuels de Brive et celui de Malemort). En 1982 également, les deux cantons de Tulle étaient devenus quatre. Enfin, en 1985, le canton d'Ussel avait été à son tour divisé en deux.

Des 40 cantons d'origine, on était ainsi arrivé à 37.

Mode de scrutin, ce qui change

Avant

Conseil général	**37** cantons	**37** conseillers généraux	Sur chaque bulletin de vote, dans les 37 cantons, 2 noms : **1 titulaire et 1 suppléant**	**37** élus renouvelés par **moitié** tous **les 3 ans**

Mars 2015

Conseil départemental	**19** cantons	**38** conseillers départementaux (19 hommes et 19 femmes)	Sur chaque bulletin de vote, dans les 19 cantons, 4 noms : **2 titulaires et 2 suppléants** (1 homme et 1 femme) (1 homme et 1 femme)	**38** élus renouvelés **en totalité** tous **les 6 ans**

Les nouveaux cantons en chiffres

Nom des cantons	Nbre de communes	Population municipale 2013
ALLASSAC	12	14 994
ARGENTAT	30	12 635
BRIVE-LA-GAILLARDE 1	1	13 079
BRIVE-LA-GAILLARDE 2	1	13 557
BRIVE-LA-GAILLARDE 3	3	11 788
BRIVE-LA-GAILLARDE 4	1	13 833
EGLETONS	18	10 390
HAUTE DORDOGNE	27	10 526
MALEMORT-SUR-CORREZE	5	14 978
MIDI CORREZIEN	34	12 045

Nom des cantons	Nbre de communes	Population municipale 2013
NAVES	13	11 026
PLATEAU-DE-MILLEVACHES	33	10 553
ST PANTALEON-DE-LARCHE	13	14 863
STE FORTUNADE	23	10 927
SEILHAC-MONEDIERES	21	11 892
TULLE	1	14 923
USSEL	11	12 914
UZERCHE	21	14 616
YSSANDONNAIS	21	14 282

“Corrèze à gauche”

Corrèze à Gauche

La proximité sera préservée

C’est désormais acquis : les Régions Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes vont se réunir. C’était la solution la plus logique. Et aussi la meilleure pour le Limousin et pour la Corrèze. Non seulement parce que les deux voisines de l’Ouest sont celles avec lesquelles notre Région a le plus d’affinités, mais aussi parce que c’est avec celles-ci qu’elle a le plus à gagner.

Petite Région, le Limousin est aussi parmi les moins favorisées pour le revenu moyen par habitant. Il ne peut donc que tirer bénéfice, et sa population avec lui, d’une union avec deux Régions sensiblement plus riches.

Dès lors, la nouvelle grande collectivité régionale sera en mesure d’apporter des soutiens plus vigoureux à l’activité économique, à l’emploi et à la formation professionnelle de nos territoires que le Limousin seul.

La répartition des compétences entre les nouvelles Régions, les Départements et les intercommunalités est encore en débat au Parlement. Mais il apparaît clairement que les Départements, en tout cas dans les espaces à dominante rurale comme le nôtre, conserveront une grande partie de leurs attributions actuelles, à commencer par les solidarités sociales, humaines et territoriales. Autrement dit les actions et services de proximité, aussi bien au profit des individus et des familles qu’en faveur des communes et des associations.

Certains prédisent que les nouvelles Régions, compte tenu de leur taille et de l’éloignement de leur centre de décision, perdraient le contact avec les réalités et les vérités du terrain, avec les attentes et les besoins des habitants. Nous sommes convaincus qu’il n’en sera rien, que la réforme territoriale pourra se traduire au contraire par un renforcement de la proximité avec les citoyens.

Nous sommes en effet convaincus qu’entre de grandes Régions conduites à délaisser le détail, des communes aux moyens limités et des intercommunalités qui se cherchent encore, les missions de proximité des Départements ne pourront être que confortées.

Et c’est bien notre volonté.

“Corrèze terre de gauche ”

François Bretin
Conseiller général
d’Argentat

L’Adieu aux Armes

Me voici au terme de 44 années de mandats électifs locaux. Membre du groupe Corrèze Terre de Gauche après avoir été élu au nom de l’Union de la Gauche, comme à chacun des scrutins auxquels j’ai participé, je viens de siéger 4 ans au sein de la majorité départementale. Durant ce mandat, notre groupe a joué un rôle essentiel dans la préservation d’une politique progressiste, dans le contexte budgétaire pitoyable dont nous avions hérité et malgré un gouvernement qui a conduit les collectivités locales de déceptions en désolations. Fiers de notre bilan c’est la tête haute que nous pensons avoir été utiles.

Le premier mois de l’année 2015 a été marqué par deux faits historiques majeurs. Le 25 janvier, la Gauche Unie triomphait aux élections législatives grecques, ravivant l’espoir de tous les peuples d’Europe de voir mettre un terme aux politiques d’austérité. Deux semaines auparavant, le peuple français, uni dans ses différences, affirmait, après un crime terroriste barbare, sa volonté de démocratie laïque et tolérante. J’ai pu alors imaginer que, dans un esprit unitaire et tolérant, l’Union de la Gauche était encore possible pour empêcher le retour d’une majorité de Droite, dont on sait tout le mal qu’elle fait au pays et à notre département.

Quant les blés sont sous la grêle / Fou qui fait le délicat / Fou qui songe à ses querelles / Au cœur du commun combat. Malgré les vers d’Aragon, le combat de l’Union n’est pas possible à ce jour. Ne confondant pas politique nationale conduite par les parlementaires et politique locale contrainte par les cadres législatifs nationaux et européens, je reste perplexe devant ces rassemblements hétéroclites qui vont s’opposer lors des prochaines élections. Socialistes et anciens communistes d’un côté, et, de l’autre côté, mosaïque autour du Front de Gauche, rassemblant communistes, écologistes, anciens socialistes et pataécologistes, sans projet départemental clair.

Je ne me représenterai donc pas à ces élections cantonales, mais je resterai un citoyen attentif à la vie de mon département et de mon nouveau canton. Comme le dessinait Wolinski, « la vie commence à 60 ans ». Il est temps que j’y pense.

“Corrèze demain”

CORRÈZE Demain

7 ans après, quel bilan

A l’aube d’une nouvelle mandature et d’un exécutif voulus par les Corréziens les 22 et 29 mars 2015, qu’en est-il des promesses faites aux corréziens lors des élections cantonales de 2008 et 2011 ? Qu’a fait la majorité de gauche depuis 7 ans ?

Elle s’est trompée de cible car le fléau en Corrèze, depuis des mois et des années, c’est le chômage. La priorité c’est l’emploi.

Les chiffres sont éloquents :

- 9 200 demandeurs d’emploi en mars 2008, 16 800 en décembre 2014 soit + 82 % d’augmentation ! Plus mauvais résultat du Limousin (+ 70 % pour la Creuse et 57 % pour la Haute-Vienne) ; ce triste record dépasse aussi l’augmentation nationale 71 %... c’est dire !

- François Hollande promettait 15 000 nouveaux Corréziens d’ici 2015 : résultat : moins 2 000.

- C’est aussi le matraquage fiscal : la stabilisation promise se traduit en réalité par une augmentation de 8,28 % du taux du foncier bâti entre 2008 et 2013, sans parler des droits de mutations, taxe sur l’électricité... qui, elles aussi, ont fortement augmenté.

- La majorité socialiste du Conseil général vous dira qu’elle a géré la dette laissée... Résultat : elle l’a même faite progresser (du 01-01-2008 au 31-12-2014) de près de 100 millions d’euros !

Nos successeurs nous rétorquent sans cesse le poids de la dette justifiant ainsi l’immobilisme, mais les choix que nous avions faits ont permis la construction des grandes infrastructures routières (contournement Nord de Brive, déviation de Larche, entretien des routes...), des infrastructures haut-débit et des pylônes de téléphonie mobile, des maisons de retraite, sans oublier tous les travaux et équipements dans les communes et communautés de communes ... Alors, oui, nous avions fait le choix de favoriser le maintien et la création d’emplois en Corrèze et notamment dans le BTP.

Les élus «Corrèze Demain» assument pleinement la dette, et pourquoi pas celle de la majorité socialiste, mais arrêtons cette posture politique simpliste qui paralyse les atouts de notre Département !

«Corrèze Demain» démontrera qu’il est possible d’assainir la situation financière, sans que ce soit au détriment du pouvoir d’achat et le prétexte à l’inaction pour l’emploi des Corréziens !

Alors même si le contexte local et national est morose, nous ne baisserons pas les bras, nous nous mobiliserons et agirons. Nous fédérerons tous les acteurs économiques. Nous serons ambitieux dans nos idées et nos actions pour relancer la confiance, le goût d’entreprendre et créer les conditions d’un retour de la croissance.

C’est le choix que nous faisons et celui que nous vous proposons.

AGENDA

EXPOSITIONS

Jusqu'au 15 février
Pierre de Saint Riquier
Du jeudi au dimanche de 14 h à 18 h
Visite gratuite
BRANCEILLES
06 03 90 68 16 et 05 55 84 00 15

Jusqu'au 20 février
La savane et ses animaux
par Cécilia Godenèche
Centre Culturel Municipal
Jean-Ferrat
USSEL
05 55 96 28 78

• **Jusqu'au 21 février**
"Qui sont les Nippéléons ? Le cycle des vêtements, de la production au recyclage",
de Cécile Pouget

• **Du 25 février au 21 mars**
Dans le cadre du Printemps des poètes, **«Poésie en littérature de jeunesse»**

Médiathèque du Pays d'Argentat
Place Joseph-Faure
ARGENTAT
05 55 91 90 11

Jusqu'au 21 février
La Libération vue à travers l'affiche
Entrée libre et gratuite
Du lundi au samedi de 13 h à 18 h
Centre d'études
et musée Edmond-Michelet
4, rue Champanatier - BRIVE
05 55 74 06 08

Jusqu'au 27 février
L'Atelier des Rosiers d'Art
Peintures
Office de tourisme d'Egletons
Rue Joseph Vialaneix
EGLETONS
05 55 93 04 34
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Jusqu'à fin février
Les œuvres du symposium international «Sculpturama»
Sculptures réalisées sur le thème «Au fil de l'eau» par des artistes venus de tous horizons, au moyen de techniques de travail variées et sur des matériaux comme la pierre, le bois, le fer ou des objets de récupération.
Espace EDF de Bort-les-Orgues
Avenue de la gare (au pied du barrage)
BORT-LES-ORGUES
05 34 39 88 70
visites.edf.bort-les-orgues@manatour.fr

• **Jusqu'au 27 février**
Patrick Grosjean
Pastels sur le thème de la Corrèze

• **Du 2 mars au 30 avril**
Anne Lan
Exposition «Arts et Science en Limousin» en hommage à Jean-Henri Fabre

Conseil général de la Corrèze
Hôtel du Département Marbot
Hall d'accueil - Bâtiment A
TULLE
05 55 93 70 00

Jusqu'au 8 mars
Abstraction excentrique et géométrie comique
Œuvres des collections du FRAC-Artothèque du Limousin
John M Armleder - Richard Artschwager - Jean-Marie Blanchet - Etienne Bossut - Alain Doret - Ernest T. - Sylvie Fleury - Bernard Frize - Wojciech Gilewicz - Jane Harris – Mathias Le Royer - Richard Marti-Vives - Richard Monnier - Olivier Mosset - Hugo Pernet - Frédéric Sanchez - Hugo Schüwer-Boss - Blair Thurman
Ouvert du mardi au samedi de 12 h à 18 h et le dimanche de 15 h à 18 h
Entrée libre
Le Garage
19 au 21 Av. Edouard Herriot
BRIVE
05 55 88 80 81
garage.brive.fr

Jusqu'au 14 mars
«En cours de travaux»
Présentation des travaux réalisés par les élèves des ateliers

«Univers parallèle»
Béatrice Chastagnol

La Cour des arts
2, rue des Portes Chanac
TULLE
05 44 40 97 37

Jusqu'au 15 juin
Exposition temporaire
«Des tranchées au Musée, l'aventure du fusil Lebel à travers les collections du Musée des Armes»
Musée des Armes
Rez-de-Chaussée
1, rue du 9 Juin 1944
TULLE
05 55 26 22 15
musee.armes@ville-tulle.fr

Jusqu'au 29 septembre
Nature en peintures
Présentation des œuvres restaurées en 2014
Musée du Cloître
Place Monseigneur Berteaud
TULLE
05 55 26 91 05

MUSIQUE

Samedi 21 février à 20 h
Soirée Flamenco
animée par le Groupe «Animation Flamenco» avec repas :
20 €/personne - 10 €/enfant de moins de 12 ans
Organisée par le Comité des fêtes
ORGNAC-SUR-VÉZÈRE
Renseignements et inscriptions :
05 55 98 98 19 / 05 55 98 94 68 / 05 55 98 96 00

Samedi 28 février à 19 h 30
Dîner spectacle
19 h 30 : repas
21 h : spectacle avec P'tits bouts & Cie
«***Le loup de Tombouctou***»
Spectacle tout public
... et la soirée se finira en musique
Association Tuberculture
CHANTEIX
05 55 27 95 81
www.tuberculture.fr

Dimanche 8 mars à 15 h
Concert du Groupe VOC'ALL
de Donzenac dirigé par Benoîte Biedermann
Chansons françaises et internationales
Salle Polyvalente
USSAC
Entrée gratuite

LES 7 COLLINES

Danse – (40 mn)
Chuchotements de zèbres dans mon frigo
Compagnie Pas de loup
Samedi 14 février à 11 h
en famille dès 4 ans
Danse, musique et objets, un spectacle fantasque où les bacs à glaçons deviennent patins de danse, où le quotidien bascule dans un univers loufoque et poétique.

Musique - création – (1 h 30)
Rapsodie Barbare
Michel Aumont – Le grand orchestre armorigène
Mardi 17 février à 20 h 30
De l'Inde à la Bretagne via le Maghreb ou les Balkans, cette Rapsodie Barbare embrasse mélodies exotiques et rythme de transes.

Stage de théâtre
Intervenant : Laurent Rogero, metteur en scène de « Candide »
Samedi 21 février :
15 h-18 h et 19 h 30-22 h 30
Dimanche 22 février :
10 h-13 h et 14 h-17 h
Ouverts à tous, comédiens amateurs débutants ou confirmés. Deux week-ends de stage, avec des artistes invités cette saison, à partir de textes d'aujourd'hui, d'improvisations, de jeu théâtral à expérimenter sur le plateau. On peut s'inscrire pour les deux stages. La seule condition : avoir assisté au spectacle du metteur en scène.

Arts de la piste – (55 min)
Me, myself and us
compagnie Tête d'enfant
Mardi 10 mars à 20h30
De et avec Forent Lestage, Naël Jammal et Guillaume Biron
Amitié, liberté, jonglerie, équilibres et voltige.

Musique – (1 h 30)
Shai Maestro trio
Jeudi 12 mars à 20 h 30
Pianiste israëlien de 26 ans, Shai Maestro a un sens exceptionnel de la mélodie. Jorge Roeder à la contrebasse, Ziv Ravitz à la batterie.

Théâtre – (1 h 50)
Phèdre
De Sénèque – mise en scène Elisabeth Chailloux / Théâtre des Quartiers d'Ivry
Mardi 17 mars à 20 h 30
Mercredi 18 mars à 19 h
Avec Jean Boissery, Marie-Sohna Condé, Thomas Durand, Sara Llorca, Adrien Michaux, Marie Payen
Une résonance moderne pour cette Phèdre écrite par Sénèque, incarnée par des acteurs inspirés et signée par une metteuse en scène visionnaire.

Théâtre
8 quai de la République - TULLE
Réservations : 05 55 26 88 74
www.septcollines.com

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

Jeudi 12 février à 20 h 30
T'as vu c'que t'écoutes ?!

Samedi 28 février à 22 h
Electro Family Live Act#1

Samedi 7 mars à 20 h 30
Repérages#3
Repérages, en collaboration avec le Conservatoire de Tulle et les Studios de répétitions de Brive, aura une nouvelle fois pour but de découvrir des groupes émergents du territoire corrézien. Les artistes sélectionnés passeront une journée dans un environnement professionnel avant de donner un concert en soirée.
Les candidatures sont à envoyer par mail avant le 15 février à reperages@deslendemainsquichantent. org avec une bio du groupe et des extraits musicaux.
Pas de contrainte d'âge ou d'esthétique musicale attendue mais des compositions originales.

Samedi 14 mars à 20 h 30
Fishbone + Kacem Wapalek et ses Zicos + Naked Project

Samedi 20 mars à 20 h 30
Le Global + l'Orchestre
En partenariat avec le CRMT

Vendredi 27 mars à 20 h 30
Trepalium + Hypno5e + Syrinx

Des Lendemains Qui Chantent
Av. du Lieutenant Colonel Faro
TULLE
05 55 26 09 50

MÉDIATHÈQUE ERIC ROHMER

Mercredi 11 février à 15 h 30
Heure du conte
Le loup de Tombouctou
par P'tits bouts & Cie
Auditorium - Gratuit sur inscription (dès 4 ans)

Vendredi 13 février à 18 h 30
Conférence d'histoire de l'art
Berthe Morisot
par Odile Humbert Barget
Auditorium - Payant (7 € - 1 € pour étudiants et demandeurs d'emploi)

Samedi 14 février à 14 h 30
Projection : documentation
Des lecteurs et des livres
Auditorium - Gratuit
Tout public

Mercredi 18 février à 10 h
En suçant son pouce :
Lectures aux tout-petits
(par les bibliothécaires)
Espace Heure du Conte - Gratuit

Samedi 7 mars à 15 h 30
Un chemin poétique avec Jean Maison : rencontres avec le poète et Alain Gimeno pour ses réalisations du livre d'artiste.
Auditorium

Samedi 14 mars
à 14 h 30 : projection
des lecteurs et des livres
«Sisikurun, la pirogue qui fume»
Documentaire réalisé par Martine Lancelot - 1997 (52 mn)
«Vivre avec Camus»
Documentaire réalisé par Joël Calmettes - 2013 (54 mn)
Auditorium - Tout public

à 15 h 30 : **Lectures de textes** sur le thème des bibliothèques, par les bibliothécaires.

à 16 h : conférence
«La médiathèque, quel lieu pour demain ?» de Michel Melot, bibliothécaire, paléographe, historien de l'art, écrivain

à 17 h : échanges avec le public en présence des élus communautaires et des bibliothécaires

18 h : Pot de clôture - Hall d'accueil

Mercredi 18 mars à 15 h 30
Concert : **trio Delaunay**
Auditorium - tout public

Vendredi 20 mars à 18 h 30
Histoire de l'art : **Gustave Courbet**
par Agnès Gameiro Delteil
Auditorium

Samedi 21 mars à 10 h
Rencontre citoyenne : **«culture musulmane, islam, fondamentalisme islamique, islamisme, terrorisme»** par Jean-Luc Lamouché
Hall d'accueil

du 24 mars au 18 avril
Le jeu de GO s'expose à la médiathèque
Espace jeunesse

Jusqu'au 4 avril
Exposition de photographies d'usagers réalisées par **David Molteau**, plasticien et photographe.
Hall d'exposition

Févier et mars
Exposition de **dessins de la médiathèque** réalisés avec une palette graphique par des enfants
Présentation des **fonds anciens et précieux** de la médiathèque.

Avenue Winston Churchill
TULLE - 05 55 20 21 48
mediatheque@tulleagglo.fr
www.mediatheque.tulleagglo.fr

LES 13 ARCHES

Mardi 10 février à 18 h 30
Scène Art !
Sagglocco Ensemble
A partir de 8/9 ans
Durée : 55 mn
Théâtre

Samedi 14 février à 10 h 30
J'arrive
Théâtre des deux mains / Pascal Vergnault
A partir de 3 ans
Durée : 45 mn
Marionnettes

Jeudi 19 février à 20 h 30
Sujet
Le GdRa / Christophe Rulhes et Julien Cassier
Durée : 1h30
Cirque-Danse

Samedi 7 mars à 20 h 30
Phalène
Cie Grégoire Muriel Corbel
Durée : 1h
Danse

Jeudi 12 mars à 20 h 30
La poème, grand format
Jeanne Mordoj / Compagnie Bal
Grande Salle
Cirque objets arts plastiques

Samedi 14 mars à 20 h 30
Newen Tahiel, alias Carlos Maza
«Préludes Mapuches»
Amérique latine - jazz - classique - contemporain
Grande salle
Musique

Carlos Maza
Le peuple de la terre
Un fim de Frank Cassenti (52 mn), présenté par Oléo films
& la Fondation Laborie
En première partie à 18 h 30
Grande salle

Les Treize Arches - BRIVE
05 55 24 62 22
www.lestreizearches.com

LA CHELIDOINE

Vendredi 13 février à 21 h
Une ombre qui glisse
Le Grand Atelier - Cie Gisèle Gréau
Spectacle tout public à partir de 6 ans
Sur le plateau, la danse de Sara sera faite de toutes sortes de contrastes, d'oppositions, de surprises. L'espace de Sara sera minuscule ou immense, mouvant, renversant. Les sons du monde de Sara seront silencieux, bruyants, sortant de sa tête ou de sa bouche, sortant des objets et des instruments de la maison.
Durée environ 40 mn
Danse-musique

Jeudi 12 et vendredi 13 mars
à 21 h
Fukushima de Jacques Kraemer
Kassandra retrace son histoire, celle d'une princesse troyenne devenue prophétesse, ayant annoncé, sans être crue, la série des catastrophes engendrées par la Guerre de Troie. Au seuil de la mort, elle « voit » la catastrophe nucléaire vers laquelle la folie de la possession et du pouvoir conduit l'espèce humaine. Elle «voit» cinquante kamikazes qui, ayant détourné des avions de ligne, vont les faire s'écraser sur cinquante centrales nucléaires européennes.
Théâtre

Réservation indispensable

La Chélidoine - SAINT-ANGEL
05 55 72 55 84
www.lachelidoine.fr

SPORT

Samedi 21 février
Tournoi sportif de solidarité et de partage organisé par le Handball Brive Corrèze afin de sensibiliser le public féminin à l'importance du dépistage du cancer du sein
Gymnase de Lavoisier
BRIVE
06 29 24 53 51

Du 14 février au 7 mars
25e Open de tennis de la ville de Brive
Cette compétition est dorénavant inscrite dans les circuits nationaux des grands tournois
Salle municipale de tennis
Avenue Léo Lagrange / BRIVE
Inscription :
06 07 55 21 83 ou 06 82 20 18 48
Renseignements : 06 11 03 90 58

Lundi 28 février
Championnat de France de bras de fer sportif
Pro et amateurs
Inscription de 10 h à 13 h
Compétition à 14 h 30
Entrée gratuite ouverte au public
Restauration sur place

Espace Chadourne - Zone Brive-Ouest
BRIVE
06 11 03 90 58

DIVERS

Du 8 au 14 février de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Les amis d'Athéna fêtent la Saint Valentin
Exposition (peinture, artisanat d'art, littérature)
Invitée d'honneur Régine Rossi Lagorce (le 14 févier à partir de 10 h 30) causerie autour de la Saint Valentin, recettes de cuisine et choses à grignoter)
Salle Fréchinos
MALEMORT
06 21 98 06 54

Dimanche 15 février à 15 h 30
Le petit chaperon rouge
Théâtre d'ombres et de marionnettes par la compagnie Carriole
Tout public. Durée 45 mn
Salle Polyvalente
SAINT-CYPRIEN

• **Jusqu'au 27 février** - Exposition de peintures de Colette Vergne et art floral

Le 18 février à 15 h - Heure du conte spéciale Carnaval, goûter offert

• **Le 21 février** à 15 h - Atelier couture "Les escogriffes" avec Cécile Pouget, sur inscriptions

• **Le 21 février** à 15 h - Conférence "L'affaire Dominici" par Jean-Paul Lherminot, gratuit

• **Du 2 au 28 mars** - Exposition sur la poésie, peintures et sculptures de Laetitia Mauri et Malo

Concours de poésie sur le thème "Liberté"

• **Le 28 mars** à 15 h - Récital poétique de Philippe Granger, remise des prix du concours de poésie

Médiathèque Henry de Jouvenel
VARETZ
05 55 22 47 53

Samedi 21 février
L'association Combressol'Anim organise son **4e concours de soupes**
14 h 30 : rando de la soupe
17 h 30 : «potages et papotages» animé par Régine Rossi Lagorce et Louis Olivier Vitté
19 h : dégustation et concours de soupes, restauration sur place suivis d'une «soirée contes»
Salle des fêtes
MAUSSAC
06 04 44 34 26

Du samedi 21 à 10 h au **dimanche 22 février** à 17 h
Les Gardiens des Univers Ludiques présentent
Les Rencontres ludiques 2015
Jeux familiaux - Jeux de stratégie - Jeux de figurines - Jeux de rôle
Entrée libre - Bar et restauration
Salle du Château-Robert
EGLETONS
www.gardiensdesunivers.fr

Dimanche 22 février à 16 h
«Y a pas que le rugby dans la vie»
Spectacle de contes humoristiques créé par Daniel Chavaroche et Jean Bonnefon
Salle des fêtes
DONZENAC
Renseignements et réservations :
06 81 95 65 35 ou 07 82 03 01 28

Dimanche 22 février à 12 h 30
Fête de la pomme Sainte Germaine, un repas «tout pomme» de l'apéritif au dessert animé par l'orchestre de Fabien Veyriras
20 € tout compris
Salle culture loisirs
SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Réservations :
05 55 29 40 68 ou 06 10 45 62 66 ou 06 83 41 17 17

• **Samedi 28 février** à 16 h
Conférence avec le philosophe corrézien **Marcel Conche** à propos de son dernier livre «Epicure en Corrèze»
Amphithéâtre du lycée Pisani

• **Dimanche 1er mars** de 10 h à 18 h
Foire du livre
Entrée libre et gratuite
NAVES

Samedi 7 mars à 20 h 30
L'association des amis de Saint Hilaire-Luc organise sa soirée annuelle de **lectures poétiques**
Anny Duperey, fidéle amie du village et présidente d'honneur de l'association, revient cette année pour des textes originaux, qu'elle lira avec Sylvain Dufour.
Entrée 13 €
Eglise
SAINT-HILAIRE-LUC
Réservation obligatoire :
Office de tourisme de Neuvic :
05 55 95 88 78
ou 05 55 95 81 33

Mardi 10 mars
Archipels sauvegardés de Polynésie
Les Marquises - Les Australes
de Michel Aubert
Tulle Cinéma «Le Palace»
106, av Victor Hugo
Contact :
Connaissance du Monde en Corrèze
05 55 20 20 96

Dimanche 15 mars
de 9 h 30 à 18 h
Le Rotary Club de Tulle organise Salon du jouet ancien, des collectionneurs et des antiquaires
Salle Latreille
TULLE
Entrée gratuite

Samedi 21 mars à 16 h 30
Animation-spectacle **«Chansons à lyre»**, par le poète chantant Philippe Granger, suivie d'une vente-dédicace de ses recueils. Gratuit.
Médiathèque du Pays d'Argentat
Place Joseph Faure
Argentat
05 55 91 90 11

Retrouvez l'ensemble des manifestations sur l'agenda du site du Conseil général
➡ http://www.correze.fr/plus-dinfos/agendas/ et sur l'application pour smartphones

Jeu-concours

Bulletin à retourner au Conseil général de la Corrèze

Direction de la communication - 9, rue René et Emile Fage
19005 TULLE Cedex

Gagnez 20 exemplaires du CD *Ségurel forever* de Sébastien Farge

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....Tél. : .....

Le Conseil général vous propose de participer à un tirage au sort en retournant avant le **vendredi 13 mars** le présent bulletin (ou une photocopie).

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même adresse).
Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul.
Les gagnants seront désignés par tirage au sort, **le lundi 16 mars** sous le contrôle de : SCP VENDEVELLE-LABROUSSE, CALLEDE-DARQ
1 quai Gabriel Péri - 19000 Tulle - Tél. : 05 55 26 14 38
Règlement disponible au Conseil général - Direction de la communication
Tél. : 05 55 93 72 30 - Les gagnants seront avertis par téléphone.

Vous souhaitez faire paraître une information dans le Corrèze Magazine de mars ?
Vous devez impérativement nous transmettre vos informations avant le
vendredi 20 février 2015

CABCL VS RACING METRO

WEEK-END DU 13-14 MARS 2015

C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN

PARRAIN DU MATCH CORREZE

RACING METRO 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

TOP 14